

Les écoles fédérales relèvent du *Secretaría de Educación Pública (SEP)*, Secrétariat à l'enseignement public. Toutes les écoles publiques sont gratuites et laïques. L'enseignement primaire est obligatoire au Mexique depuis longtemps et les livres sont fournis gratuitement. Les écoles privées du niveau primaire doivent utiliser les mêmes ouvrages mais peuvent y ajouter d'autres éléments d'enseignement avec leurs propres documents. Une modification apportée récemment à la constitution rend obligatoire de terminer son premier cycle du secondaire. Il n'y a qu'environ 20 pour 100 des Mexicains qui terminent le second cycle du secondaire.

De nombreuses écoles privées sont membres de l'*Asociación Nacional de Escuelas Particulares (ANEP)*, Association nationale des écoles privées. Elles attirent essentiellement les Mexicains aisés.

NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT, 1992-1993

	Fédéral	État	Autonome	Privé	Total
Préscolaire	248 526	1 795 009	568 520	246 835	2 858 890
Primaire	973 477	12 529 501	0	922 691	14 425 669
Premier cycle du secondaire	443 571	3 414 243	0	343 093	4 200 907
École technique (<i>Profesional Medio</i>)	220 023	30 176	33 490	126 516	410 205
Formation professionnelle (<i>Capacitación para el Trabajo</i>)	117 172	30 747	11 489	243 155	402 563
Second cycle du secondaire	604 451	428 524	347 416	386 629	1 767 020
Enseignement supérieur	203 051	159 062	587 030	246 503	1 195 646
Totaux					

Source : *Secretaría de Educación Pública (SEP)*, Secrétariat à l'éducation publique.